



Photo Cabaille.

Parc Saint-Floris. Hippopotames.

LE PARC NATIONAL SAINT-FLORIS EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

par M. CABAILLE,
Inspecteur en Chef des Chasses

SUMMARY

THE SAINT-FLORIS NATIONAL PARK

The Saint-Floris National Park, created in 1933 at the suggestion of writer Saint-Floris, extends over 100.000 hectares (247.000 acres).

Three important rivers mark its boundaries and, since it is situated in a zone of Sudanese climate and vegetation, at the confines of the Central African and Tchad Republics, it harbours a fauna of great diversity : — hippos, buffaloes, elephants, rhinos, giraffes, antelopes of all kinds, lions, panthers, hyenas, ostriches, and birds of many types.

An airfield has just been constructed close by. A network of visiting tracks and hotel accomodation will be completed in 1961.

RESUMEN

EL PARQUE NACIONAL DE SAINT-FLORIS

El Parque Nacional de Saint-Floris, creado en 1933, por proposición del escritor Saint-Floris, tiene una superficie de 100.000 hectáreas.

Este parque está deslindado por 3 ríos importantes y situado en zona sudanesa en cuanto al clima y vegetación, en los confines de las Repúblicas Centroafricana y del Tchad. Su fauna presenta una sorprendente variedad : hipopótamos, búfalos, elefantes, rinocerontes, jirafas, antílopes de todas clases, leones, panteras, hienas, avestruces y pájaros diversos en gran número.

En sus cercanías acaba de construirse un campo de aterrizaje para aviones. En 1961 se construirá una red densa de pistas de inspección y un conjunto hotelero.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Aux confins des Républiques Centrafricaine et du Tchad, le Parc National Saint-Floris couvre la grande plaine formée par la rencontre de trois importantes rivières du bassin supérieur du Chari, Ouandjia, Vakaga, Oulou, entre les parallèles 9°

30' et 9°50' Nord et les méridiens 21° 10' et 21° 40' Est.

L'altitude moyenne est légèrement inférieure à 500 mètres.

ORIGINES

A la suite du rapport de mission de l'inspecteur Général des Chasses BRUNEAU DE LABORIE, février 1930, le gouvernement décide entre autres mesures, la création de Parcs de refuge dans chacune des grandes zones de végétation, forêts denses, savanes, désert.

En 1931, le gouverneur Général ANTONETTI qui recherchait un spécialiste pour l'étude et la création des Parcs, offrit le poste d'inspecteur des Chasses dans la fédération à SAINT-FLORES.

SAINT-FLORES, nom d'écrivain d'Henri BOUVARD, originaire du Périgord, avait débuté en Afrique, avant la grande guerre, au service de compagnies commerciales, en AOF d'abord, puis en Oubangui.

Là, comme beaucoup d'autres à cette époque, il devint chasseur professionnel d'éléphants. En 1916, l'état de sa santé l'oblige à abandonner cette dure profession. Rentré en France, retiré au pays Basque, il écrit « M'Bala », 1930, prix de littérature coloniale, « Tam Tam de mes nuits », 1931, « Voix de Terre »,

1932, « Roman de l'Eléphant », 1934, son dernier ouvrage, « Au Pays Vert », est resté inédit.

Débarqué en AEF fin 1931, SAINT-FLORES parcourt le pays depuis Brazzaville jusqu'au Tibesti, il peut ainsi, en dépit de nombreux handicaps, notamment : brièveté du délai imparti, absence de moyens de transport, proposer l'institution de trois Parcs Nationaux, conformément aux directives reçues ou presque.

En effet, il ne rencontre pas dans le Nord le terrain approprié, ni en zone saharienne ni même en zone sahélienne et reporte son action sur le Goz Sassulke, région de végétation soudanienne de transition, proche de la zone sahélienne.

Au Parc du Bamingui/Bangoran, soudano-guinéen, et à celui d'Osdzala, dans la grande forêt Congolaise, il ajoute de sa propre initiative celui qu'il désigne à l'époque « Parc de la mare de Matoumara ».

SAINT-FLORES au cours de ses randonnées exté-

Parc Saint-Floris. Eléphants d'Afrique.

Photo Cabaille.

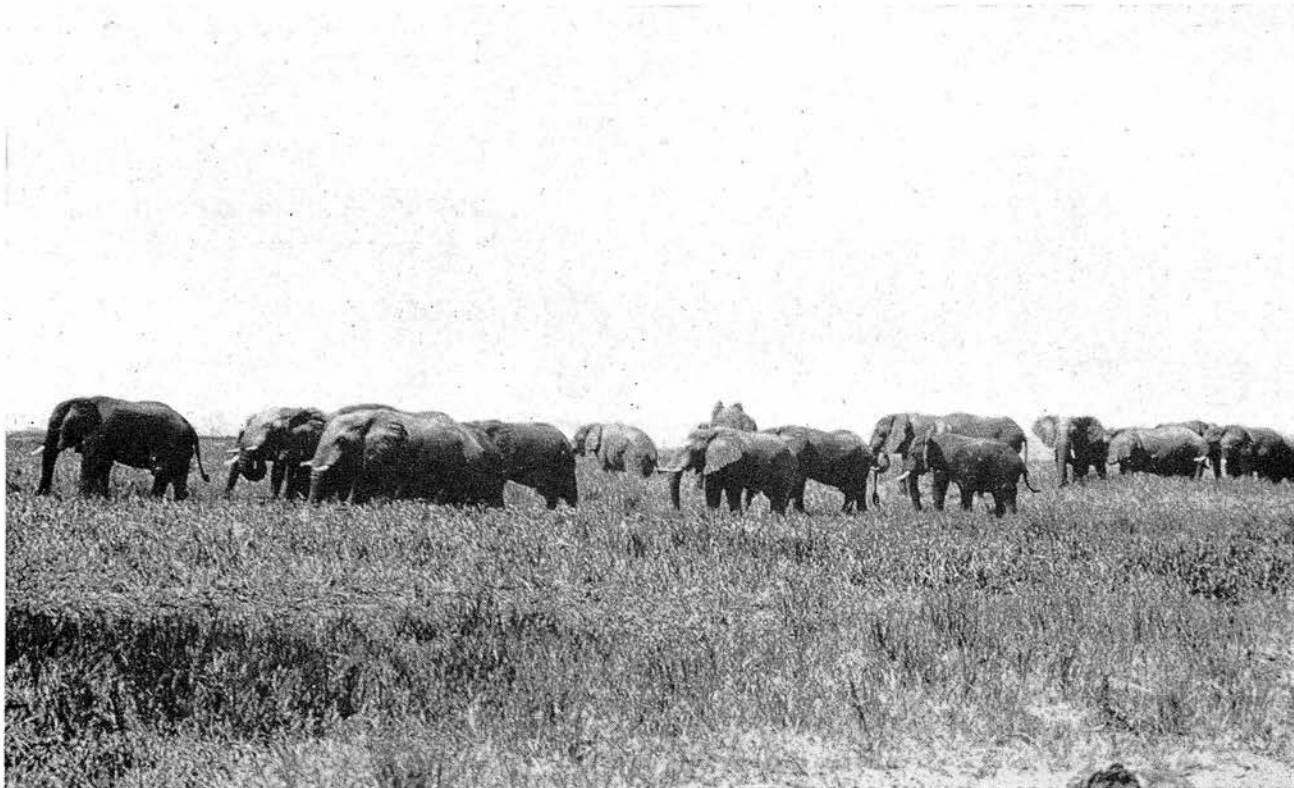




Photo Cabaille.

Parc Saint-Floris. Buffles.

nuantes du Sud au Nord et de l'Est à l'Ouest n'avait pas tardé à remarquer et à dénoncer que déjà, le déchaînement de la chasse et surtout du braconnage mettaient en danger l'ensemble du cheptel gibier.

Contrairement à l'idée de base du Gouvernement Général, « Grands Parcs de refuge assurant le pérennité du gibier et son essaimage dans le pays tout entier », il avait vite réalisé que la seule sauvegarde de la faune sauvage réside non seulement dans une application rigoureuse et non pas « libérale » des règlements cynégétiques, mais aussi et en même temps, dans la multiplication des aires de protection, en des lieux naturellement propices, plutôt que dans l'immensité de Parcs de refuge couvrant nécessairement certains terrains non adaptés.

C'est ainsi que SAINT-FLORIS passé un peu par hasard sur l'emplacement du futur Parc, au cours de sa première mission, a littéralement découvert et sauvegardé ce joyau qui n'était signalé par personne.

Avant lui la région avait été traversée en 1929 par un seul spécialiste, le Lieutenant colonel BURTHE D'ANNELET, chasseur-explorateur, sans en apercevoir le prodigieux intérêt faunique ni même le soupçonner.

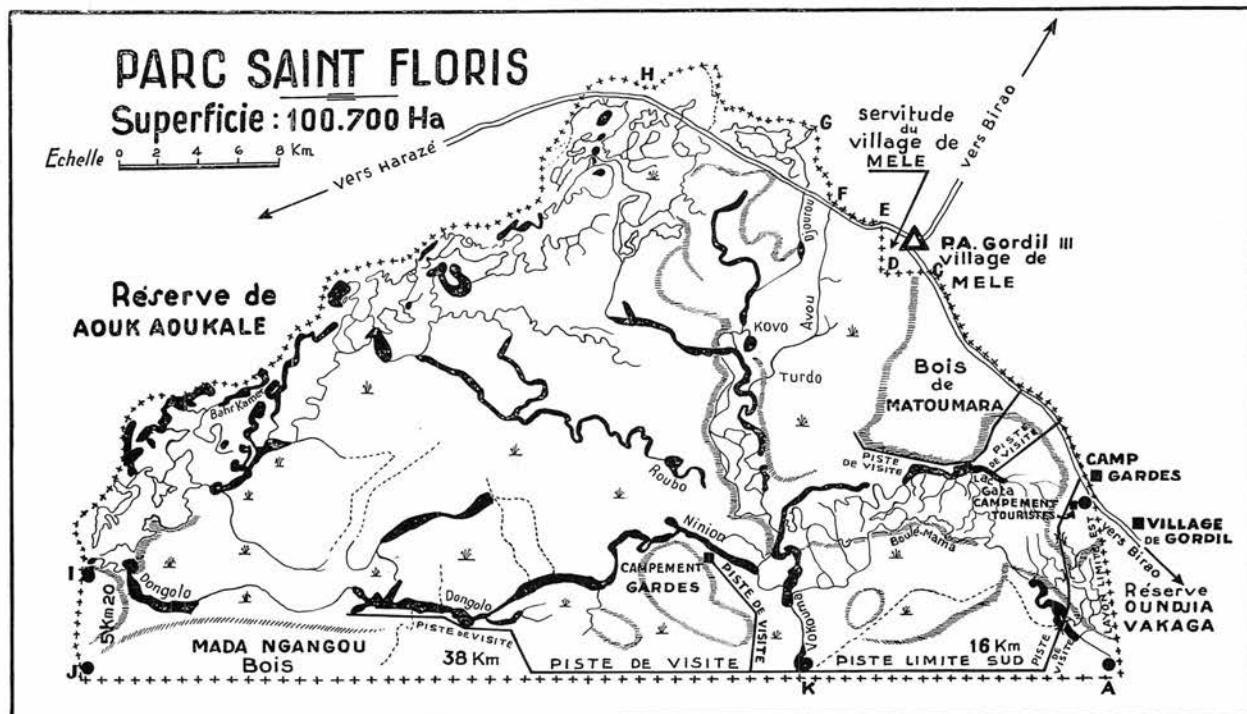
Dans son journal de route et dans ses rapports

officiels, SAINT FLORIS avec une remarquable prescience donne ses raisons du choix du site de Matoumara, ancien village disparu, lieu dit, vocable adopté pour désigner l'ensemble qui deviendra le Parc National Saint-Floris :

— Protéger les hippopotames décimés de toutes parts en saison sèche sur l'Aouk et ses affluents.

— Régulariser les pêches des riverains Goula en leur imposant une Réserve, la frayère naturelle du Gata, pour pallier le gaspillage de poissons dans la Quandjia et la Vakaga.

— Enfin conserver intact un ensemble très spectaculaire par la facilité d'y observer à loisir et en abondance, non seulement les hippopotames mais tout le grand gibier des prairies et des bois et les oiseaux aquatiques d'une variété remarquable. Il convient de préciser ici que nulle route ne sera encore ouverte dans un rayon de plus de cent kilomètres quinze ans plus tard et que les pistes traditionnelles évitent les grandes plaines marécageuses et giboyeuses qu'on peut aisément côtoyer sans les soupçonner, circonstances qui ont réservé à SAINT-FLORIS la primeur de la découverte et ne diminuent en rien, bien au contraire, les mérites personnels de ce broussard passionné, premier inspecteur des Chasses de l'AEF, mort à la tâche et à la peine en 1937.



RÉGLEMENTATION

Les propositions de classement présentées par SAINT-FLORIS sont adoptées aussitôt, un arrêté du 10 décembre 1933 les consacre.

Le statut du Parc est celui de la réglementation en vigueur, les limites sont manifestement provisoires. Est classée « la mare de Matoumara englobée dans un rectangle de quinze kilomètres de long sur neuf kilomètres de large, matérialisé sur le terrain par des poteaux indicateurs ».

SAINT-FLORIS se promettait certainement de revenir sur les lieux inventorier et délimiter sa découverte, il paraît bien n'avoir pu réaliser ce dessein avant son évacuation, malade, en janvier 1937.

Ce n'est qu'en mars 1939 que le successeur de SAINT-FLORIS, l'inspecteur des Chasses BLANCOU, pourra visiter le Parc surveillé plus ou moins depuis sa création par les chefs de district successifs de Birae.

Entre temps, un décret en 1935 avait purement et simplement repris et consacré les limites de 1933.

Une vaste enquête dirigée par l'inspecteur des Eaux et Forêts HERTZ, menée sur le terrain dans le Nord-Est par l'inspecteur des Chasses BLANCOU au cours de l'année 1939, définit sous le nom de Parc Saint-Floris l'ancien Parc de la mare de Matoumara, lui attribue de nouvelles limites et rattache son statut à celui de la réglementation de la chasse de 1936.

Cet ensemble de mesures fait l'objet d'un arrêté provisoire du 27 juillet 1940, un décret doit homologuer ce texte dès que les circonstances le permettent. La situation demeure inchangée jusqu'à 1957, l'ouverture des routes, la disposition de photos aériennes et de cartes précises, l'évolution du pays enfin permettent et nécessitent tout à la fois une révision des limites, la superficie classée est légèrement augmentée, cent mille sept cents hectares, certains refuges du gibier précédemment laissés libres sont incorporés au Parc, les limites sont matérialisées, le statut est celui de la conférence de Londres.

L'étude menée en 1957 est consacrée par la Loi.

Il convient de signaler que la superficie classée avec les limites de 1960 couvre exclusivement le minimum indispensable du point de vue protection de la faune et aménagements touristiques, ne porte aucune atteinte aux droits, intérêts et coutumes des populations, mais ne répond pas parfaitement aux conditions définies à Londres : La nature du terrain n'a pas permis la création de toutes les zones intermédiaires désirables, les migrations de la faune qui se trouve rassemblée et protégée par le Parc en saison sèche nous auraient entraînés trop loin.

En fait, sous réserve de l'adoption d'un système de protection au Sud, actuellement à l'étude, le Parc protège efficacement en saison sèche une faune

itinérante durant les pluies mais alors pratiquement sans ennemis. Ce résultat peut être considéré comme suffisant dans l'état actuel des choses qui

tient fort heureusement à l'immensité de la zone d'inondation, garantie naturelle, immuable et absolue.

CLIMAT. VÉGÉTATION

Le parc est situé entièrement dans la zone soudanienne de climat et de végétation. Le terrain sans relief n'apporte pas le correctif de l'altitude.

La saison sèche débute en octobre, les premières pluies orageuses, violentes et irrégulières se produisent en avril-mai, la saison des pluies régulières s'installe en juin.

A partir de juin, les mares se remplissent, les

rivières se gonflent, le sol est imprégné d'eau, peu à peu l'inondation recouvre les plaines.

La végétation se présente sous deux types extrêmes, grands bois sur les émergences latéritiques non inondables, grandes plaines d'herbes partout où séjourne l'inondation saisonnière.

Des bouquets d'arbres occupent toutes les éminences non inondables dans la plaine, notamment toutes les grandes termitières.

LE TERRAIN

La dépression de Matoumara commence à la jonction des rivières Ouandjia et Vakaga, c'est une vaste plaine d'alluvions dans laquelle les eaux des deux grosses rivières qui l'ont peu à peu exhaussée de leurs dépôts se perdent actuellement, ménageant une série de mares permanentes, entretenant partout l'humidité.

Cette humidité constante d'alluvions sans cesse enrichis d'apports nouveaux fait de la plaine d'inondation à la saison sèche un pâturage exceptionnel qui attire depuis toujours les animaux des immenses régions sèches d'alentour.

LA FAUNE

La faune que les conditions d'humidité, la qualité des pâturages surtout, et une longue paix attire et retient est fort nombreuse et variée.

D'abord les « grands » :

Hippopotames.

Le parc, à sa création, avait surtout pour but la protection de ces animaux décimés sur l'Aouk alors que sévissait la chasse commerciale de ravitaillement, ils sont actuellement environ un millier, répartis suivant le niveau des eaux entre la Vakaga, chenal Goro, le Kameur, les mares Ninion, Dongolo, Boulémama, Kovo tous les trous d'eau en abritent plus ou moins régulièrement.

La plus grande con-

centration se voit au lac Gata, élargissement de la Vakaga, qui en héberge à lui seul de trois à quatre cents.

Ces animaux sont paisibles et même indifférents, ils se laissent approcher sans réagir à quelques mètres puis esquissent un mouvement d'éloignement, s'arrêtent et regardent.



Varan.

Photo Cabaille.

Il est fréquent aux heures chaudes de voir des groupes nombreux prenant leur bain de soleil sur la rive sableuse du Sud ou des isolés au pâturage dans la plaine. Ce fort troupeau d'hippopotames peut être considéré comme fixé dans le Parc.

Buffles.

Quatre à cinq cents buffles occupent en permanence le Parc.

Si certains troupeaux sortent parfois des limites du Parc, il est heureusement permis d'affirmer que la plupart sont devenus des sédentaires.

Les buffles sont localisés, surtout près des mares et des canaux qui les relient, Ninion, Dongolo au Sud, Gata, Kovo, Roubo, au centre et près du Kameur.

Un grand troupeau rencontré à plusieurs reprises depuis quelques années groupe deux cent cinquante à trois cents individus.

Tous les buffles du Parc appartiennent à la variété *aequinoctialis*.

Eléphants.

Depuis que la sécurité leur est assurée, de 1949 à 1956 d'une façon discontinue, depuis 1956 sans interruption aucune, les éléphants deviennent de plus en plus sédentaires et diurnes, plusieurs troupeaux, apparemment les mêmes sont vus régulièrement depuis trois ans dans les mêmes parages.

Le troupeau plus ou moins permanent peut être évalué à une centaine de têtes.

La partie du Parc la plus régulièrement fréquen-

tée par les éléphants est le bois de Matoumara d'où ils sortent pour aller pâturer dans les plaines ou boire au Gata. Tous les éléphants vus au Parc à ce jour appartiennent au type de grande taille des savanes sèches du Nord aux pointes courtes, il s'agit donc là d'animaux venant du Tchad ou vivant habituellement sur Birao et N'Délé.

Certains grands rassemblements sont signalés de temps à autre atteignant une centaine de têtes et plus.

Rhinocéros.

Les rhinocéros autrefois nombreux dans la région du Parc qui est typique de l'habitat naturel de l'espèce, sans être absents sont d'une extrême rareté de nos jours. Quelques individus isolés sont signalés chaque année, il n'a pas été possible d'en déterminer le nombre non plus que de vérifier s'il existe une possibilité de reproduction.

Girafes.

Ces grands animaux des plus spectaculaires, comme les éléphants et pour les mêmes raisons, paraissent fréquenter le Parc en nombre croissant chaque année.

Malheureusement les girafes trouvent leur nourriture partout et ne suivent apparemment pas de règles dans leurs déplacements puisqu'aucune concentration saisonnière n'est signalée nulle part.

Des groupes allant jusqu'à vingt individus ont été rencontrés régulièrement depuis trois ans.

Parc Saint-Floris. Girafes.

Photo Cabaille.

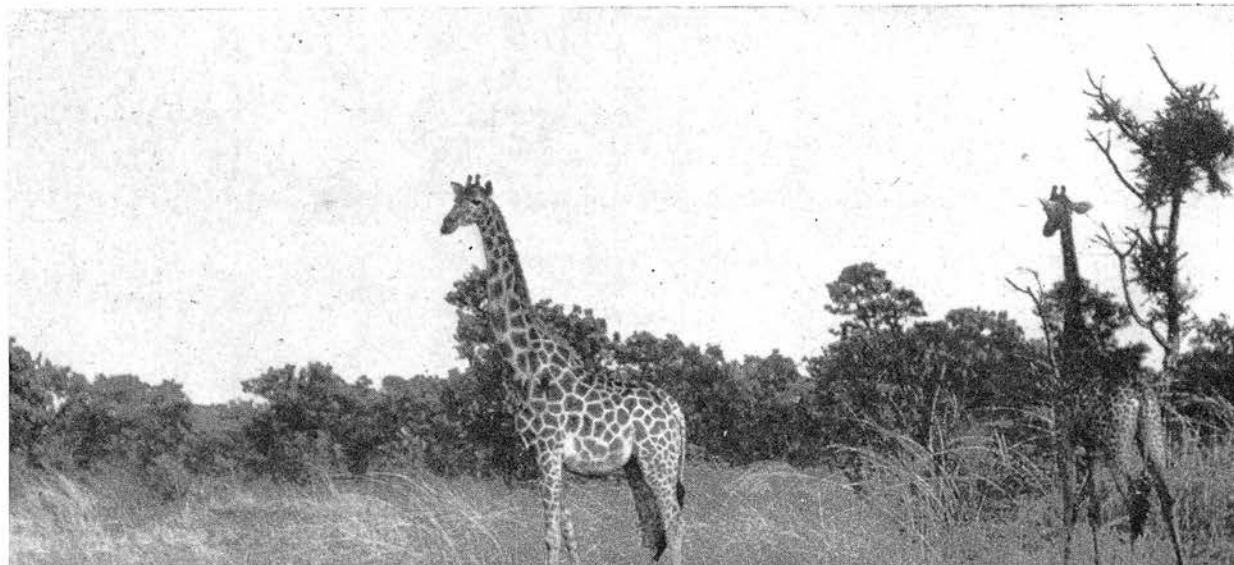




Photo Cabaille.

Parc Saint-Floris. Crocodile.

Les girafes affectionnent surtout les grandes plaines bordées de bois du Sud et du Sud-Ouest du Parc.

Elan de Derby.

L'antilope géante, sans être absente du Parc, ne fait malheureusement pas partie de ses hôtes habituels.

Au cours de la saison sèche 1960, trois troupes d'élans ont été rencontrés allant chaque fois manifestement à l'abreuvoir.

Ces animaux ne paraissent attirés que par les réserves d'eau du Parc dont les vastes plaines d'herbes ne lui conviennent pas, ce n'est donc que par chance que le visiteur aura l'occasion de voir l'élan.

Les moins grands forment naturellement le gros de la troupe.

Cob de Buffon.

Le cob de Buffon est le plus gracieux et aussi le plus nombreux des habitants du Parc, il est là véritablement chez lui, il ne consent pas toujours volontiers à abandonner sa sieste ou son repas au passage des véhicules.

Certains rassemblements groupent une centaine de têtes et plus, les troupes d'une trentaine d'animaux, généralement femelles et jeunes, ne sont pas rares.

Les mâles adultes par contre semblent affection-

ner les réunions à quatre ou cinq. Certains mâles atteignent un développement remarquable.

Cob defassa.

Le cob défassa un peu moins fréquent que le cob de Buffon vit plutôt en petits groupes familiaux près des points d'eau, il n'est cependant pas rare, au contraire, d'en rencontrer de gros rassemblements de cinquante têtes et plus.

Leurs cantonnements de prédilection sont, au Nord, la plaine étroite entre le prolongement du Gata et le bois de Matoumara, au Sud, les abords de la mare Dongolo.

Certains vieux mâles magnifiques sont vus avec régularité dans ces parages depuis plusieurs années.

Cob redunca.

Le redunca est rencontré assez fréquemment au cours d'une visite même rapide des grandes plaines qu'il ne quitte pas, mais craintif et toujours en éveil il ne se révèle le plus souvent que par sa fuite rapide et bondissante.

Bubales.

Après les cobs, les bubales sont les animaux les plus répandus dans les plaines, ils ne forment jamais de grands troupes mais se voient par groupes familiaux, régulièrement et partout, souvent mélangés à d'autres espèces.



Damalisques.

Les damalisques, migrateurs du Nord et de l'Est occupent le Parc durant toute la saison sèche, leur contingent n'est pas constamment identique, il est toujours considérable, certains groupements dans le Sud du Parc atteignent la centaine de têtes.

Hippotrague

L'antilope cheval apporte aussi un gros contingent, moins considérable cependant que celui des cobs et des bubales.

Ces animaux se rencontrent aussi bien dans les grandes plaines ouvertes que dans les parties boisées, ils affectionnent plutôt le voisinage des grands bois cependant que les plaines nues.

Les antilopes cheval forment souvent des troupeaux de trente têtes et plus, quelques vieux mâles vivent en solitaires.

Ourébi.

L'ourébi se voit régulièrement par petits groupes de deux ou trois et aussi souvent seul, comme le redunca, c'est souvent sa fuite qui le signale.

Céphalophe de Grimm.

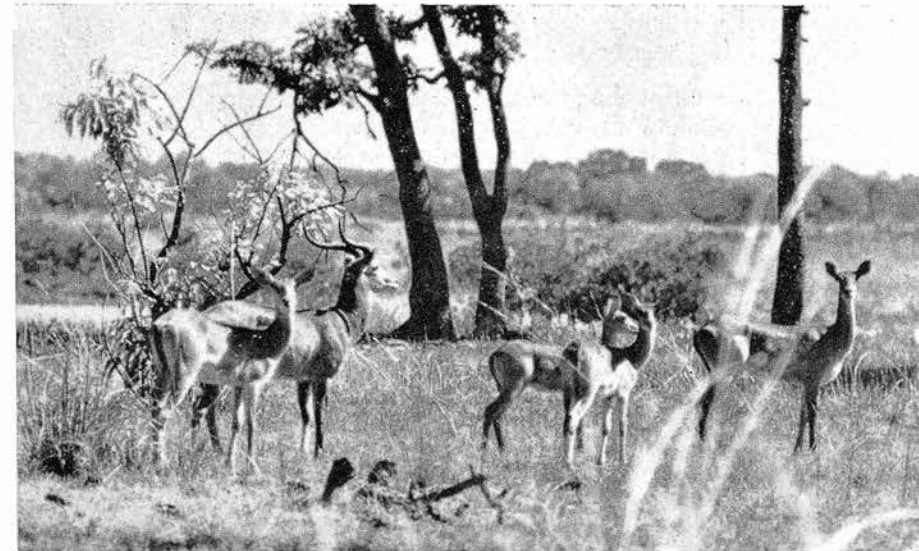
C'est le seul dont la présence soit sûre, sa rencontre n'est jamais qu'occasionnelle et peu fréquente.

Guib.

Le guib se rencontre assez rarement et surtout près des parties boisées et buissonnantes qui lui assurent le couvert indispensable à son sentiment de la sécurité.

Phacochère.

Seuls suidés représentés au Parc, les phacochères sans être très nombreux sont rencontrés régulièrement à chaque visite et presque toujours aux mêmes lieux, bordure du bois de Matoumara et plaines voisines, abords



Dans le parc Saint-Floris, de haut en bas :

Hippotrague ou antilope cheval.

Cobe défassa.

Cobe de Buffon.

Photos Cabaille.

du Gata, bois et mares de la Vokouma, mares Ninion et Dongolo.

Malgré de nombreuses années d'expérience, les phacochères ne semblent pas s'accoutumer aux véhicules.

LES FAUVES

L'ensemble des fauves est peu nombreux par rapport aux possibilités alimentaires :

Lion.

Les lions sont régulièrement entendus la nuit un peu partout dans le Parc, ils sont encore vus trop rarement de jour. Leur nombre paraît en augmentation.

Leur zone de prédilection est le Sud du Parc et surtout, les environs de la mare Dongolo qui présentent tout à la fois, des bois broussailleux, de l'eau en permanence et de forts peuplements d'antilopes.

Panthère.

Les panthères généralement nocturnes quittent assez souvent leur prudente réserve au plus fort de la saison sèche. Il en est assez souvent rencontré allant boire aux divers points d'eau, en plein jour et surtout le soir.

La grande plaine du Gata facilite la découverte de ces sorties qui demeurent quand même assez exceptionnelles.

A certaines époques la baisse des eaux et la pauvreté en oxygène amènent de nombreux poissons en surface, les panthères participent à la curée qui s'organise aussitôt et perdent alors toute prudence gorgées outre mesure. Ce spectacle est malheureusement fort rare.

Hyène.

Les hyènes se voient assez rarement de jour et dans les mêmes conditions que les panthères mais un peu plus souvent.

La seule certitude de les voir est la présence d'une carcasse de grand mammifère mort dans les plaines.

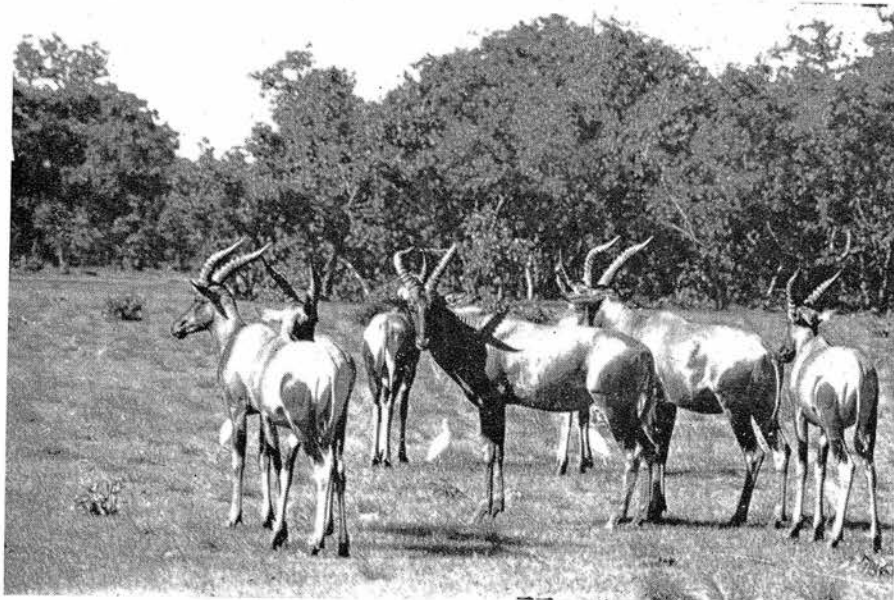
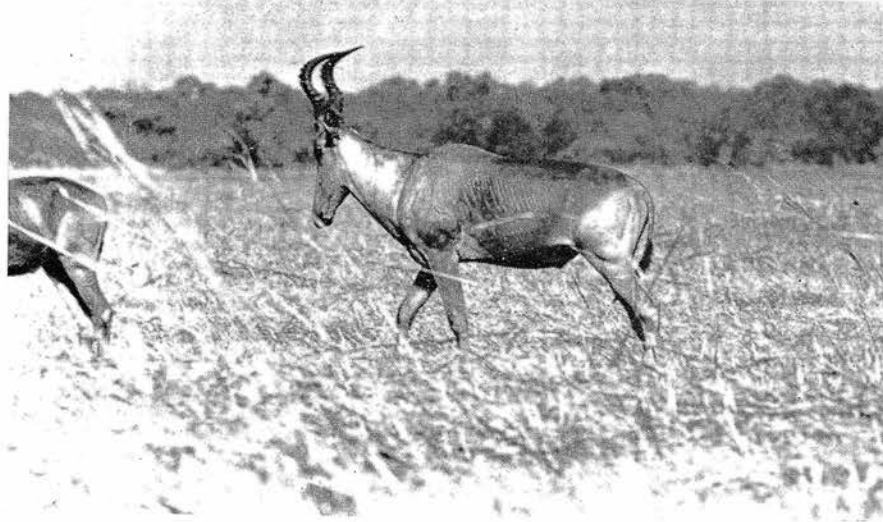
Dans le parc Saint-Floris, de haut en bas :

Bubale.

Damalisque.

Phacochère.

Photos Cabaille.



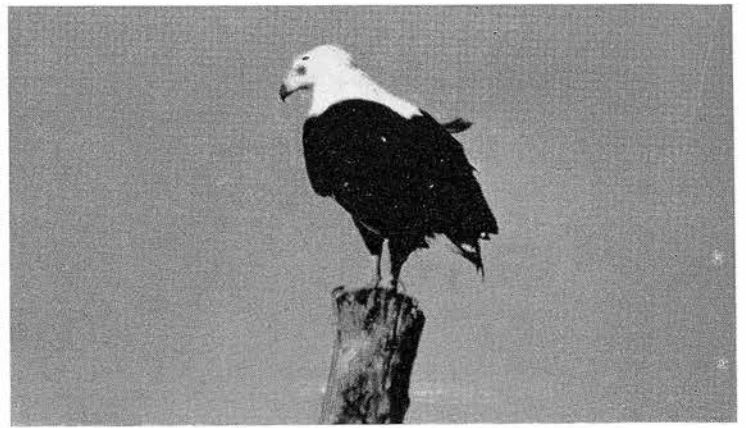
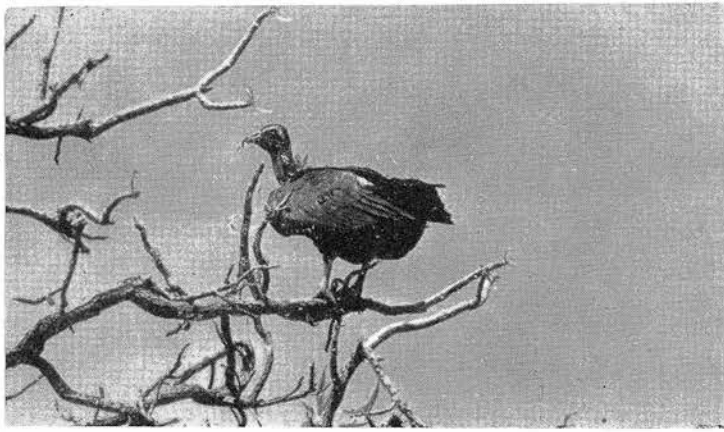


Photo Cabaille.

Aigle pêcheur.



AUTRES CARNIVORES

Les **lycaons** sont heureusement des plus rares, ce qui est assez surprenant en présence du grand rassemblement d'antilopes constamment offert à leur férocité.

Les petits fauves et viverridés, **servals**, **chacals**, **caracals**, **civettes**, **genettes** sont rencontrés de jour de façon tout à fait exceptionnelle.

Le **guépard** n'a jamais été rencontré qu'une fois semble-t-il : un groupe de trois à proximité immédiate du Parc.

SINGES

Le **cynocéphale** est assez abondant dans toutes les parties du Parc qui lui assurent de l'eau, Gata, Ninion, Dongolo.

Ses troupes rassemblent quelquefois plus de cinquante animaux.

Les **singes rouges** et les **singes verts** sont rares.



Dans le Parc Saint-Floris, ci-contre, de haut en bas :

Charognard commun.

Canard siffleur.

Pélican.

Ombrette.

Photos Cabaille.

Parc Saint-Floris. Cigogne évêque.

Photo Cabaille.



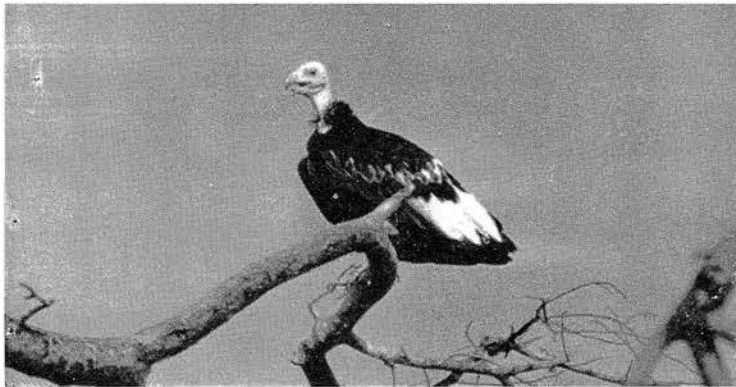


Photo Cabaille.
Parc Saint-Floris. Vautour huppé.



AVIFAUNE

L'avifaune est un des éléments attractifs majeurs du Parc, elle est à la fois très variée, abondante et constamment renouvelée au gré des déplacements et migrations, le parc est certainement un des grands relais sur les routes des migrateurs.

Dans les grandes plaines se rencontrent :

Autruche.

Par familles ou petits groupes, souvent avec des jeunes, l'autruche est assez fréquente mais irrégulière et vagabonde.

Outarde.

Quelquefois très nombreuses les grandes outardes apparaissent après les feux de brousse et séjournent au Parc durant toute la saison sèche.

Les outardes appartenant aux variétés de petite taille sont rares.



Dans le Parc Saint-Floris, ci-contre, de haut en bas :

Aigrette gazelle.

Ibis sacré.

Marabouts.

Grande Aigrette.

Photos Cabaille.



Parc Saint-Floris. Grues couronnées.

Photo Cabaille.



Serpentaire.

Le messager serpentaire fréquente en assez grand nombre toutes les grandes plaines du Parc en quête de nourriture. Sa rencontre est fréquente et régulière, on pourrait presque dire assurée.

Pintades, francolins, poules de roche, gangas sont tous représentés, leur densité n'est pas considérable.

Dans les parties marécageuses et les eaux libres, sont en permanence en grands rassemblements au Gata et en quantités moindres sur les autres points d'eau, mares et rivières, par ordre de fréquence mais avec des variations considérables :

Pélicans, hérons, aigrettes, ibis sacrés, oies et canards tanaïes, spatules, marabouts, grues couronnées, échasses, becs ouverts, chevaliers, un nombre considérable d'espèces. Le détail ne saurait intéresser que les spécialistes, mais le visiteur est presque toujours extrêmement frappé par ce spectacle.

L'**aigle pêcheur** et son cri font partie du paysage. Les **vautours** sont partout mais ne se rassemblent

jamais sans raisons alimentaires, on les voit nombreux près des campements de visiteurs. Dans la brousse ils signalent souvent la présence d'un animal mort.

Il est à signaler que le rarissime **Bec en sabot**, découvert au Parc pour la première fois en mars 1939 par Messieurs BLANCOU et GREMIER presque simultanément, vient d'être rencontré cette année même dans la partie Sud-Ouest du Parc.

Crocodile.

Les crocodiles étaient autrefois extrêmement nombreux, le Gata en abritait par centaines, certains étaient d'une taille gigantesque.

La chasse immodérée faite à ces animaux pour leur dépouille a amené leur quasi-disparition en territoire libre, les braconniers en quelques raids ont considérablement réduit le nombre global des crocodiles, les très grands ont disparu. Ce résultat a été obtenu en trois années depuis 1956 malgré une surveillance constante du Parc.

ORGANISATION

Le Service Forestier, représenté sur le terrain par l'inspecteur des Chasses de l'Est a dans ses attributions et responsabilités :

- La surveillance et le contrôle zoologique du Parc.
- Le contre-braconnage.
- Le service du Tourisme, de création récente et encore en cours d'implantation a dans ses attributions et responsabilités :
- Le contrôle des entrées et sorties, le contrôle

de la circulation en véhicule et à pied, du stationnement, du campement.

— L'initiative et l'exécution de tous travaux d'aménagement.

Un terrain d'atterrissage de capacité DC 3 est déjà ouvert à Gordil à proximité du Parc, un réseau de pistes est déjà réalisé.

Sont prévus pour 1961 la réalisation rapide d'un réseau dense de pistes de visite et d'un ensemble hôtelier type « safari lodge » avec un gérant à poste fixe, une liaison aérienne régulière, un poste radio.

VOIES D'ACCÈS

Le poste de Birao possède un terrain d'atterrissage ouvert au trafic commercial, deux autres terrains de même capacité desservent plus au Sud les postes de Ouadda et Bria. Par route le Parc est accessible sans difficultés de janvier à mai.

Le Parc est actuellement pratiquement inaccessible du Nord par la piste directe Fort Archambault/Am Timan/Haraze. Venant du Sud, la piste cynégétique et touristique Ouandjia Tiroun goulou ouverte en 1956/57 réduit consi-

*Parc Saint-Floris.
Oiseau serpent.*

Photo Cabaille.





Photo Cabaille.

*Parc Saint-Floris. Au premier plan, hérons garde-bœuf.
Au second plan, bec ouvert, au troisième, oie d'Egypte.*

dérablement les distances et ajoute son intérêt propre au circuit, les distances sont :

De Bangui par N'Délé-Ouadda-Birae	1.374 km
De Bangui par N'Délé-Ouadda-Ouandjia-Tiroungoulou	1.207 km
De Bangui par Bria-Ouadda-Birao	1.274 km
De Bangui par Bria-Ouandjia-Tiroungoulou ..	1.107 km
De Fort Archambault par N'Délé-Birae	1.092 km
De Fort Archambault par N'Délé-Ouandjia-Tiroungoulou	925 km
De Bria par Birae	681 km
De Bria par Ouandjia-Tiroungoulou	514 km
De Birae par Tiroungoulou	176 km
De Birae par le lac Mamoun	240 km

AVENIR

Le Parc Saint-Floris est actuellement inconnu ou presque, même dans les milieux spécialisés.

Il offre pourtant selon nombre de ses visiteurs ayant parcouru les Parcs de l'Est, une faune aussi riche et variée, une valeur spectacle comparable.

Il est à souhaiter, au moment même où les conditions d'hébergement et de visite vont se trouver réalisées, qu'un public de plus en plus nombreux parce que mieux informé participe par son enthousiasme aux efforts d'aménagement.

